



IAAT

Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires



**Le bilan des aides économiques
en Région Poitou-Charentes**

*Séminaire régional sur les aides d'État
9 juin 2008*

Le bilan des aides économiques en Poitou-Charentes

- ⇒ IAAT missionné depuis 2004 pour réaliser le bilan des aides économiques aux entreprises
- > de 2004 à 2006 : recensement effectué sans modalité réglementaire
 - > 2007 et 2008 : mise en place d'une base de données en ligne répondant aux exigences de la Commission Européenne

Objectifs :

- > Répondre à la demande de la Commission Européenne

- > Capitaliser des informations et analyser les aides aux entreprises et les dépenses économiques dans le cadre du SRDE

Méthodologie et contexte du recensement des aides

Cadre juridique :

- > Règlement CE n° 659/1999 portant modalités d'application de l'article 93 du traité CE
- > Circulaire du 03/07/2006 sur la mise en œuvre de la loi relative aux responsabilités locales pour les interventions économiques des Collectivités territoriales

> Mise en place d'outils et organisation des informations

- ⇒ Mise en ligne d'un site de saisie et d'une base de données www.iaat.org/aides_economiques
- ⇒ Accompagnement technique et législatif des collectivités dans la démarche de recensement
- ⇒ Analyse et capitalisation des données

The screenshot shows the IAAT website interface for managing economic aid dossiers. The main header includes the IAAT logo and the text 'aides économiques'. A navigation menu contains links for 'Accueil', 'Gérer mes dossiers', 'Dossiers en cours', 'Dossiers validés', 'Mes dossiers', 'Télécharger', 'Contact', and 'Se déconnecter'. The user is logged in as 'Personne connectée : Communauté de Communes'. The main content area is titled 'Etape 3 : Modification du statut du dossier' and displays details for a dossier 'Investissement immobilier' with status 'En cours'. Below this, there is a table titled 'Aides à l'investissement immobilier AFR permanentes taux réduit' and a summary table of subventions.

Montant des subventions (ESB)	Montant de l'avance	Estimation du nombre d'emplois aidés	Estimation du montant des investissements aidés	Secteur d'activités
4 235			658 220	211-212 Industrie du papier et du carton

Observations : Cofinancement conseil général

Statut: **En cours**

Créer un nouveau dossier << Se déconnecter >>

Le recensement des aides économiques en Poitou-Charentes

Une double approche :

> Proposer des outils de compréhension

par des fiches explicatives :

- . des règlements européens et nationaux (AFR, ZAIPME, IAA...)
- . et des notions juridiques (ex : valeur vénale)

Plote 2 IAAT Éléments de repérage

Plote 2 IAAT Éléments de repérage

Plote 2 IAAT Éléments de repérage

Plote 2 IAAT Éléments de repérage

Cadre réglementaire des interventions des collectivités locales

Les zones d'Aide à Finalité Régionale permanentes
Taux normal

- Aides à l'investissement immobilier
- Aides à la location pour les jeunes entreprises
- Exonérations de taxe professionnelle

> Aides à l'investissement immobilier et à la location

Cadre juridique :
National : Code Général des Collectivités Territoriales, article R1511-10 à R1511-18-1
Décret n° 2007-1282 du 28 août 2007 et n°2007-732 du 7 mai 2007
Européen : Règlement CE 1628/2006 – Règlement d'exemption AFR
Règlement CE 69/2001 remplacé par le règlement CE n°1998/2006 – Règlement de Minimis

Les Grandes Entreprises ne peuvent pas être bénéficiaires des aides à l'immobilier et à la location dans les Zones d'Aide à Finalité Régionale Permanentes à taux normal limitées aux PME.

Secteur exclu : Secteur de l'industrie charbonnière
Limite : Seules les PME (fiche 7) peuvent bénéficier de ces aides à l'immobilier. Si la valeur vénale de l'ensemble des investissements est inférieure à 25 M€ (CGCT R1511-18) ou si le total des aides publiques accordées pour un même projet est supérieur à 15 M€, les aides doivent faire l'objet d'une notification (CGCT R1511-16).
Particularités : Pour les secteurs de la construction et de la réparation navales, de la sidérurgie et des fibres synthétiques, seules les PME (fiche 7) peuvent être bénéficiaires.

Les aides à l'immobilier pour les zones AFR permanentes à taux normal

	Plafonds de l'aide (% de la valeur vénale de référence)			Règlement
	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	
Aide à l'investissement immobilier	30%	25%	10%	Règlement CE 1628/2006 – Règlement d'exemption AFR
Aide à la location	30%	25%	10%	Règlement de Minimis – 200 000 € sur 3 années fiscales

Source : CGCT R1511-10 à R1511-18-1

Pour le secteur du transport routier :
- le plafond de l'investissement immobilier est fixé à 15 %
- le plafond pour l'aide à la location ne peut excéder 100 000€ sur trois années fiscales

Pour les contrats de crédit-bail ou de location-vente, ces aides sont accordées si les contrats ont une durée d'au moins 5 ans pour les grandes entreprises et 3 ans pour les PME (fiche 7) après la date anticipée d'achèvement du projet d'investissement.

> Aides à la location pour les jeunes entreprises (création et reprise)

Des particularités sont effectives pour les cas où les aides sont attribuées au cours des trois exercices fiscaux suivant la création ou la reprise de l'entreprise. Les taux sont fixés :

- Soit à 75 % pour le premier exercice fiscal, 50 % pour le deuxième exercice fiscal et 25 % pour le troisième exercice fiscal
- Soit à 50 % pour chacun des trois exercices fiscaux

Remarque : Pour les entreprises du secteur du transport routier, le plafond est fixé à 100 000 €
Règlement CE 69/2001 remplacé par le règlement CE n°1998/2006 – Règlement de Minimis

Les aides économiques Fiches méthodologiques Cadre réglementaire des interventions des collectivités locales Février 2008

Fiche 2 : Zones AFR permanentes Taux Normal

- Page 1 -

Le recensement des aides économiques en Poitou-Charentes

Une double approche :

> Proposer des outils de compréhension

par des fiches explicatives :

- . des règlements européens et nationaux (AFR, ZAIPME, IAA...)
- . et des notions juridiques (ex : valeur vénale)

> « Traduire » en règlement européen et national des modalités d'interventions des collectivités

Ex : Aide ou intervention dans l'immobilier et foncier

Aide à l'investissement immobilier

Aide à l'investissement immobilier dans une zone AFR

Selon l'aide sélectionnée, le profil des informations à saisir est différent

The screenshot displays the 'aides économiques' web application interface. The main content area is titled 'Etape 2 : Attribution des aides'. It shows a dossier named 'Interventions Immobilières' with a status of 'En cours'. Below this, there are fields for 'Aide(s) attribuée(s) à ce dossier' (set to 0) and a button 'Attribuer une aide'. A dropdown menu for 'Types d'aide' is set to 'Immobilier et Foncier', with a button 'Afficher les aides'. Below this, another dropdown for 'Aides' is set to 'Aides à l'investissement (hors AFR) ZAIPME - rgt PME', with a button 'Valider mon choix pour saisir les montants'. The 'Descriptif de l'aide' section provides details: 'Aides à l'investissement (hors AFR) dans les zones d'aide à l'investissement pour les PME (ZAIPME) - rgt PME', 'Régime : Régime exempté', 'N° de référence européen : N 364/2004', 'Durée de validité :', and 'Bases juridiques nationales : COCT R1511-5 à R1511-9 - Décrets 2007-1282 et 2007-73'. The 'Mois d'attribution' is set to 'janvier'. The 'Montant de l'aide ou Equivalent Subvention Brut (ESB)' field is empty, with a note '(montant Hors Taxes, sans espace et arrondi à l'euro supérieur) Voir outil de calcul'. The 'Estimation du nombre d'emplois aidés' is set to 1,75. The 'Estimation du montant des investissements aidés' is set to 15000 euros. The 'Secteur d'activités' dropdown is set to '--- Précisez le secteur d'activité ---'. The 'Observations' field is empty. The page also includes a 'Guide pratique' sidebar with a 'Montant ESB / Montant de l'avance' calculator and a 'Ressources complémentaires' section with various PDF files.

Le recensement des aides économiques en Poitou-Charentes

Une double approche :

> Proposer des outils de compréhension
par des fiches explicatives :

- . des règlements européens et nationaux (AFR, ZAIPME, IAA...)
- . et des notions juridiques (ex : valeur vénale)

> « Traduire » en règlement européen et national
des modalités d'interventions des collectivités


Ex : Aide ou intervention dans l'immobilier et foncier


Aide à l'investissement immobilier

Aide à l'investissement immobilier dans une zone AFR


Selon l'aide sélectionnée, le profil des informations
à saisir est différent

=> Capitalisation des informations


Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires




aides économiques



Récapitulatif des informations du dossier

imprimer



Dossier : Aide à l'immobilier d'entreprise

- Statut : **Validé** - N° de référence : CC_2007_2027_2

- Année de référence : **2007**

- Éléments descriptifs du dossier :

- Localisation du projet rattaché au dossier : CC Delta-Sèvre-A

- Montant global du dossier : **267 968 euros**

Aides à l'investissement immobilier AFR permanentes taux normal - Aides à l'investissement immobilier dans les zones AFR permanentes à taux normal Règlement d'exemption des Aides à Finalité Régionale N1628/2006

- Régime : Régime exempté

- N° de référence européen : N 1628/2006

- Durée de validité :

- Bases juridiques nationale : CGCT R1511-10 à R1511-18-1 - Décrets 2007-1282 et 2007-732

- Mois d'attribution : septembre

Montant des subventions (ESB)	Montant de l'avance	Estimation du nombre d'emplois aidés	Estimation du montant des investissements aidés	Secteur d'activités
20 910		1	209 100	501-527 Commerce ; réparations automobile et d'art

Observations :

Aides à l'investissement (hors AFR) ZAIPME - rgt PME - Aides à l'investissement (hors AFR) dans les zones d'aide à l'investissement pour les PME (ZAIPME) - rgt PME

- Régime : Régime exempté

- N° de référence européen : N 364/2004

- Durée de validité :

- Bases juridiques nationale : CGCT R1511-5 à R1511-9 - Décrets 2007-1282 et 2007-732

- Mois d'attribution : septembre

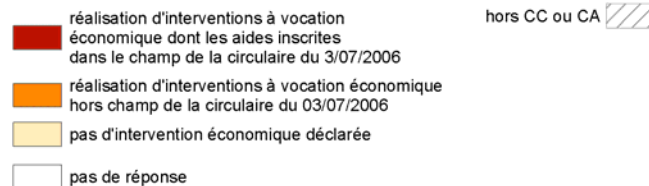
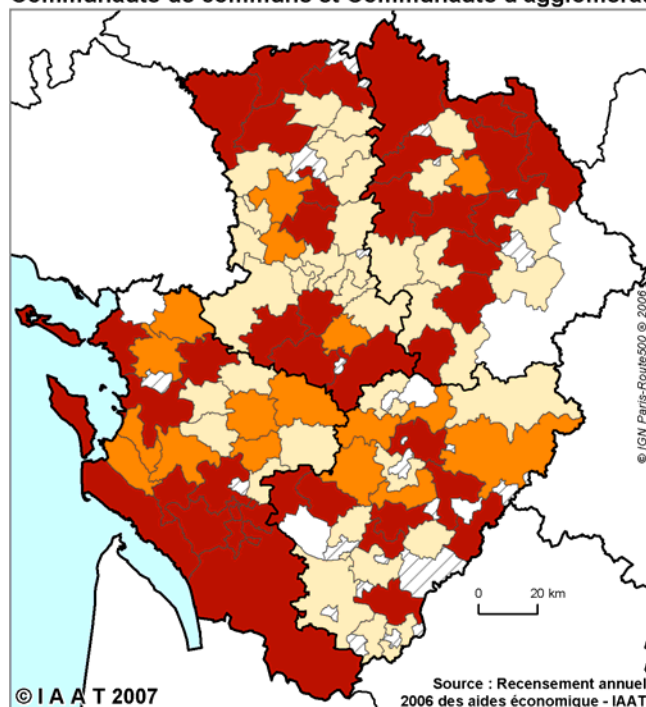
Montant des subventions (ESB)	Montant de l'avance	Estimation du nombre d'emplois aidés	Estimation du montant des investissements aidés	Secteur d'activités
60 000		6	640 000	291-297 Fabrication de machines et d'équipements

Observations :

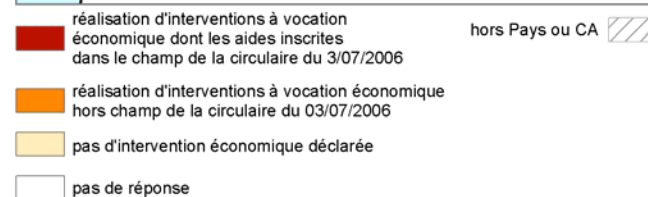
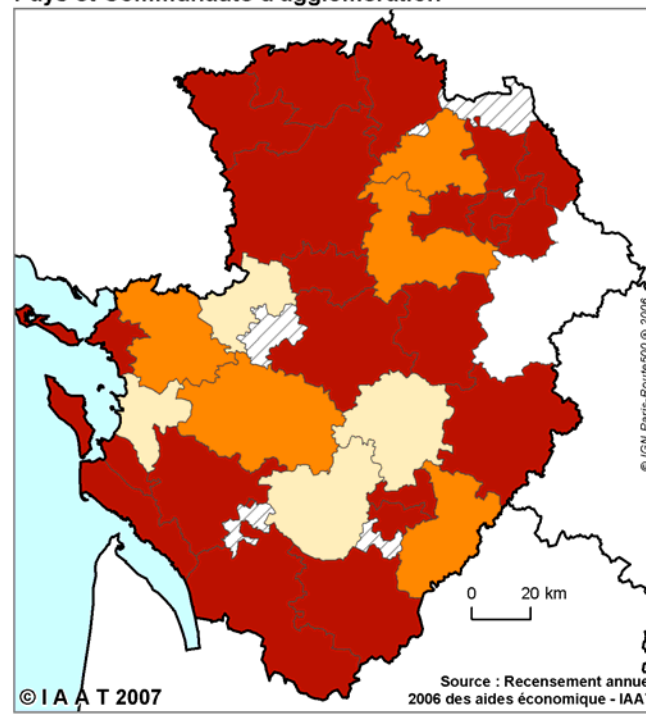
Aides à l'investissement immobilier AFR permanentes taux normal - Aides à l'investissement immobilier dans les zones AFR permanentes à taux normal Règlement d'exemption des Aides à Finalité Régionale N1628/2006

Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 1/6

Rapport annuel des aides économiques 2006
Communauté de commune et Communauté d'agglomération



Rapport annuel des aides économiques 2006
Pays et Communauté d'agglomération



Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 2/6

Dépenses liées aux politiques publiques par type de collectivités et par type de dépenses

	Aides concernées par le recensement				Aides non concernées par le recensement			Ensemble des dépenses en €	Répartition des dépenses en %
	aides notifiées montant en €	aides de minimis montant en €	Cordee montant en €	Total en €	dépenses liées à l'immobilier et foncier montant en €	subventions à des organismes ayant compétence économique montant en €	Total en €		
Communautés de communes, Communautés d'agglomération et Pays	2 501 032	10 555 800	-	13 056 832	19 334 511	1 494 610	20 829 121	33 885 953	50,97
Conseils Généraux	7 984 933	2 141 914	-	10 126 847	2 191 261	5 762 879	7 954 140	18 080 987	27,20
Conseil Régional	5 698 870	2 339 068	6 480 273	14 518 211	-	-	-	14 518 211	21,84
Total	16 184 835	15 036 782	6 480 273	37 701 890	21 525 772	7 257 489	28 783 261	66 485 151	100,00
Répartition des dépenses en %	24,34	22,62	9,75	56,71	32,38	10,92	43,29	100,00	

Plus de la moitié des dépenses liées aux politiques économiques soumise au recensement des aides

Soit 66 485 151 € déclarées au total par les collectivités locales de Poitou-Charentes

1/3 des dépenses pour l'investissement sur le patrimoine foncier et immobilier public, principal outil des politiques économiques des collectivités locales (zones d'activités)

Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 3/6

> Risques de la schématisation :

Les comparaisons doivent être réalisées de façon globale. Ex : compétences différentes selon les collectivités

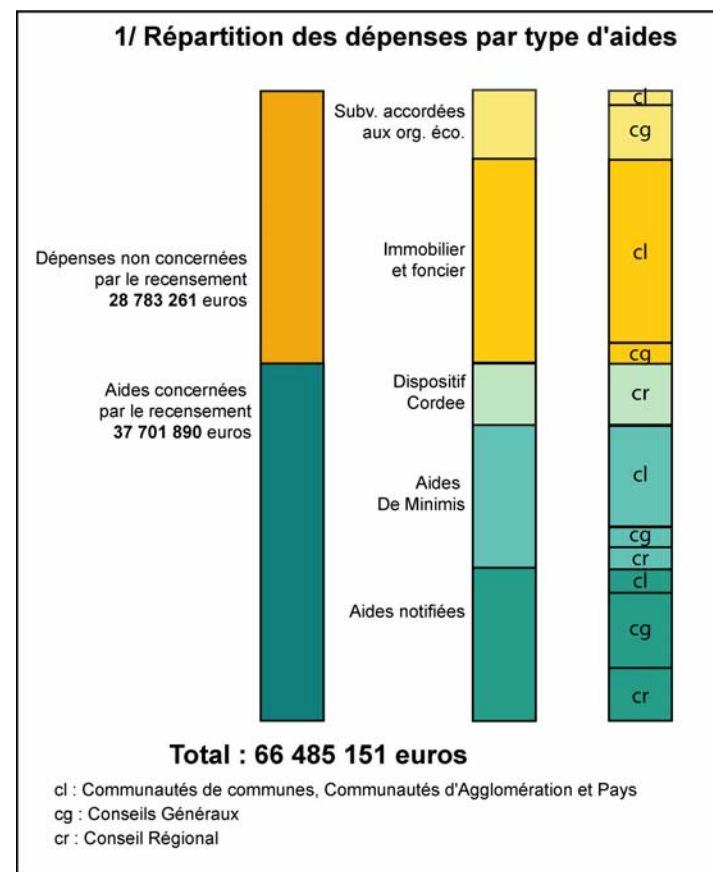
Difficulté de qualifier et mesurer les dépenses par thématique : **transversalité des dépenses et pb de la temporalité**

> Difficulté de définition de champs, pour établir quelles

dépenses relèvent des politiques économiques
Ex : Investissements sur les infrastructures de communication

> Problème d'exhaustivité

Les données reposent sur la déclaration des collectivités



Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 4/6

> Les aides **de minimis** sont plus « simples » dans leur mise en oeuvre et **utilisées majoritairement par les collectivités locales**, mais limitent le montant des interventions pour les entreprises

> **Les conseils généraux et le conseil régional**, disposant de moyens humains plus importants et **mieux formés à ces problématiques**, utilisent davantage quant à eux les aides notifiées, moins contraignantes pour les entreprises (en terme de plafond ≠ de minimis)

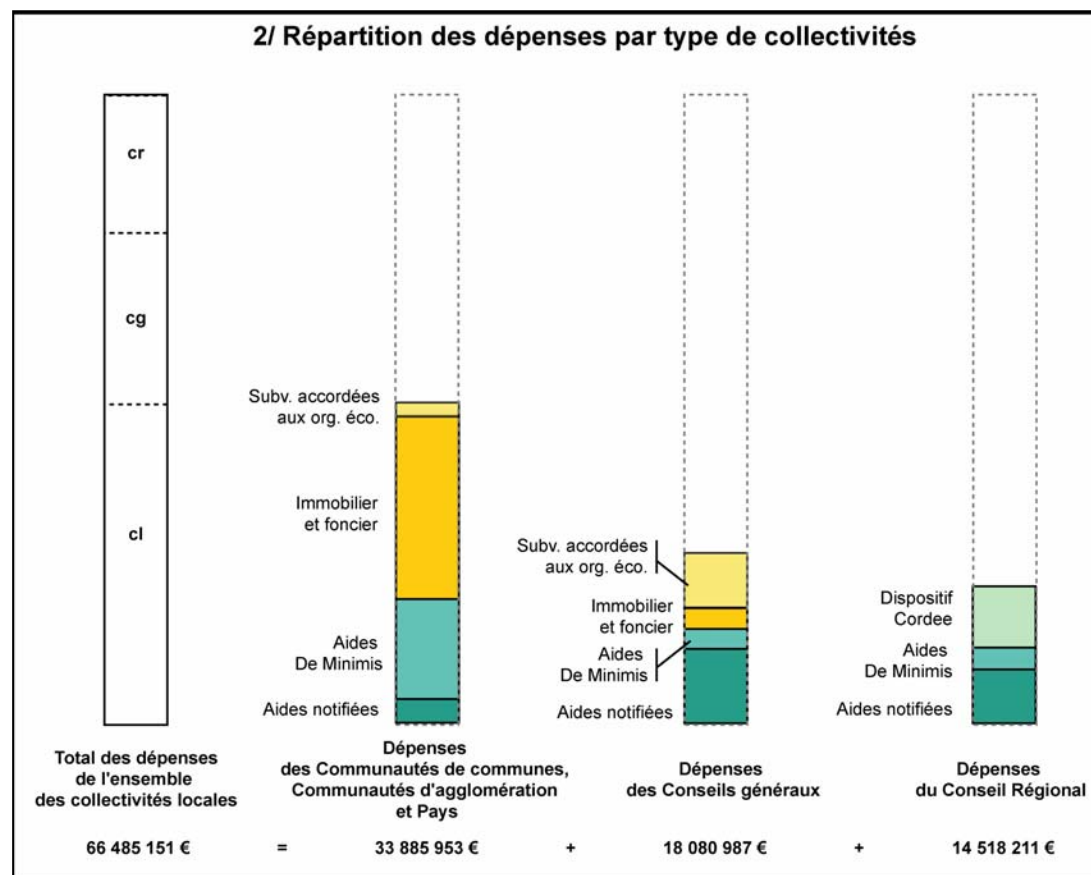
> **L'immobilier/foncier : premier poste de dépenses**

+ de 11,5 M€ pour toutes les collectivités dans les aides relevant du recensement

+ de 23 M € vers concernant les dépenses totales des cdc/ca/pays

> **Deux ordres de grandeur de montant se dégagent :**

- des aides en co-financement de + de 100 000 € envers des GE
- des aides de – de 50 000 €



Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 5/6

> Les aides notifiées,

Principalement des aides à l'immobilier

Répartition « de l'utilisation » des aides notifiées

- CC, CA et Pays : 16 %
- Conseil généraux : 49 %
- Conseil régional : 35 %

Total des aides notifiées: 22 665 108 euros

Intitulé de l'aide	Numéro d'aide	Montant annuel versé en euros
Aides des Collectivités locales à l'investissement	N198/99	6 280 879
Aides des collectivités locales à l'immobilier d'entreprise (PAT Industrie)	N440/2003	3 263 108
Soutien au cinéma	N84/2004 N95/2004	2 714 000
Régime cadre des interventions publiques en faveur du tourisme	N882/96	952 006
Aides des centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT)	NN 6/89	947 321
Régime ATOUT - ANVAR	N 10/97 N 463/90 N 7/87	768 900
Engagements de développement de la formation - EDDF	N753/99	685 597
Régime d'aides à la gestion des énergies renouvelables de l'ADEME	N117/A/2001 N114/2000 N115/2000 N116/2000	441 298
PRE Prime régionale à l'emploi	N443/2000	131 726
Dispositif CoRDEE	voir règlement	6 480 273

Bilan « Aides économiques 2006 » : Quelques résultats 6/6

> Les aides de minimis,

Difficultés de différenciation pour les exonérations fiscales

Importance du dispositif ORC et des aides à l'artisanat et aux commerces

Répartition « de l'utilisation » des aides de minimis :

- CC, CA et Pays : 70 %
- Conseil généraux : 14 %
- Conseil régional : 16 %

Total des aides de minimis: 15 036 782 €

Intitulé de l'aide	Montant annuel en euros	Nombre de projets
Exonérations de la Taxe Professionnelle ou Taxe ordures ménagères	7 703 903	nc
Aides aux commerçants artisans et activités de service FISAC (ORAC, ORC)	3 503 225	nc
Aides à l'immobilier d'entreprise locatif dans toutes les zones du territoire (décret n° 2005-584 du 27 mai 2005) : aides à la location de bâtiment permettant de fixer le prix du loyer en dessous de sa valeur (y compris aides versées des pépinières d'entreprises aux entreprises locataires sous forme de rabais sur le prix de location)	858 888	8
Aide à l'emploi	731 596	357
Immobilier d'entreprises - PAT Industrie	557 850	10
Cordeex	446 895	78
Fonds d' Aide Départemental à l' Aménagement de Gîtes Ruraux	300 352	16
Fonds départemental d'aide à l'immobilier d'entreprise	214 498	3
Aides à l'immobilier d'entreprise pour les projets d'investissement dans les zones PAT Tertiaire (décret n° 2005-584 du 27 mai 2005) - Aides des collectivités territoriales aux grandes entreprises.	208 212	6
Aide à l'investissement	150 000	3
Aide à l'investissement pour les entreprises du secteur agro-alimentaire dont l'activité et les produits relèvent de l'annexe 1 du traité 1 CE	121 059	3
Prime Départementale à la Petite Hôtellerie	54 549	3
Conseil - geode	53 350	13
Aide à la création / reprise d'entreprises	40 047	27
Aide à l'investissement pour des PME dans le secteur industriel	35 500	2
Aide investissement pour gîtes ruraux (non exhaustif)	25 256	2
Aides à l'immobilier: investissements PAT tertiaire - PME	19 047	2
Aides allouées dans le cadre du régime d'aide n° 447/2000, relatif aux prêts d'honneur aux créateurs d'entreprise, lorsque les prêts des entreprises ne rentrent pas dans la définition des coûts éligibles	7 500	1
Aide à l'artisanat	3 055	1
Trophée "Environnement" - Subventions exceptionnelles	2 000	2

Bilan « Aides économiques 2007 » : Calendrier

- | | | |
|--|--|-----------------------|
| > Remise du bilan des aides | IAAT => Conseil Régional
Conseil Régional => Prefecture | Avant le 30 juin 2008 |
| > Remise du rapport et de l'analyse IAAT => Conseil Régional | | Juillet 2008 |
| > Mise en ligne du bilan public 2007 sur
www.iaat.org/aides_economiques | | Été 2008 |
| > Nouveau recensement des aides économiques 2008 | | Janvier 2009 |

Merci de votre attention
Pour plus d'informations www.iaat.org